



FACTURE CAN EXPLORE  
**Résolution No 113-17**

Il est proposé par Sylvie Voyer, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte selon les recommandations de la firme ARPO groupe-conseil inc. le surplus budgétaire de cinq mille quatre cents quarante-neuf dollars et dix sous (5 449.10\$) avec taxe.

Ce qui a engendrer les coûts supplémentaires à la soumission du départ, se sont les tronçons du coté Est de la 232, ceux-ci étant plein de sédiments à plus de soixante quinze pourcent (75%). Le présent surplus monétaire sera remboursé par la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec)

ACHAT D'UNE LAVEUSE A PRESSION  
**Résolution No 114-17**

Il est proposé par Langis Proulx, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise Nadia Lavoie, dir. gén. /sec. Très, à faire l'achat d'une machine à pression à eau chaude de marque Honda (HW3513 HAD) 389cc à essence au montant de six mille six cents dix-neuf dollars et quatre-vingt treize sous (6 619.93\$) avant taxe qui comprend le boyau et l'enrouleur a boyau. La machine à pression sera utilisé pour l'entretien du réseau d'égoût donc l'achat sera absorbé dans les argents octroyés pour les équipements du réseau d'égoût.

LEVÉE DE LA SÉANCE  
**Résolution No 115-17**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Lacroix-Danis que la séance soit levée. Il est 20h13.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2017

. . . . .  
Yves Detroz, Maire

. . . . .  
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.